

Conseil Municipal du jeudi 29 avril 2021

Mairie d'Audeux

I École

Après trois semaines de fermeture, la rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions normales. Un service minimum a été assuré par un instituteur et une ATSEM durant la fermeture pour accueillir les enfants que les parents n'étaient pas en mesure de garder.

Le rectorat a questionné le RPI sur le rythme scolaire. La semaine de 4 jours actuellement en vigueur relève en effet d'une dérogation qui doit faire l'objet d'une réévaluation tous les 3 ans. La question sera soumise à un vote du SIVOM, des instituteurs et des parents délégués.

Un sondage a eu lieu concernant l'ouverture du périscolaire le mercredi après-midi. Une douzaine d'enfants serait concernés. Les Francas ont confirmé la possibilité d'une ouverture du périscolaire sur le mercredi complet dès septembre. L'accueil ne pourra se faire à Noironte, le site ne disposant pas de cuisines aux normes. La commune d'Audeux propose d'accueillir le périscolaire à la Maison Pour Tous le mercredi, avec éventuellement un accès à la bibliothèque.

Concernant le projet d'école unique, la baisse des effectifs prévue est confirmée, avec un passage de 126 à 112 (chiffre provisoire) élèves. Les projections à moyen terme, contrairement à ce qui avait été estimé au départ du projet, ne sont pas favorables, avec une tendance à la baisse continue. Nous pourrions passer sous le seuil des 100 élèves d'ici 2024. Le risque de fermeture d'une des 5 classes du RPI est réel à très courte échéance. D'autre part, la commune de Chaucenne s'est vu refuser par la préfecture la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) pour la rénovation de son école. Il est proposé que le COPIL intègre dans ses réflexions la défense de notre RPI à court terme, en cas d'une fermeture de classe. Le coût de la scolarisation des enfants du RPI sur Pouilley-les-Vignes étant très élevé, et tout aussi difficile à supporter pour les communes qu'un projet d'école unique, cet argument sera développé en priorité.

II Voirie

La réfection des trottoirs de l'Orée du Bois est achevée. Le reprofilage de l'Impasse des Vignes est en cours. Sur cette dernière, une bordure a été ajoutée sur le côté droit afin de retenir les écoulements d'eau. Ces travaux sont tous passés en entretien et ont donc été financés intégralement par GBM. La commune devra par contre engager des frais pour la création de la place de retournement au bout de l'impasse. Cette dernière ne pourra par

ailleurs se faire sans l'achat d'une portion de terrain aux riverains. Concernant la route départementale, l'étude du projet devrait être menée par GBM sur l'année 2021.

Un projet de création d'un nouveau lotissement, longtemps bloqué par une problématique d'accès, va pouvoir démarrer suite à l'achat par les propriétaires à l'origine du projet d'une portion de terrain entre deux maisons.

III Élections

Les deux tours des élections régionales et départementales auront lieu simultanément les dimanche 20 et 27 juin. La commune est en recherche de volontaires pour la tenue des bureaux de vote, la simultanéité des scrutins demandant une équipe plus importante qu'à l'habitude. Si vous désirez participer à la tenue des urnes les jours du scrutin, merci de vous faire connaître en mairie par téléphone ou mail. Il est recommandé soit d'être vacciné soit d'avoir fait un test PCR avant la tenue du scrutin. Les volontaires désirant participer à la tenue du scrutin seront prioritaires à la vaccination quelque soit leur âge, la mairie fournissant une attestation.

Les premières consignes d'organisation des scrutins liées à la situation sanitaire ont été communiquées aux mairies et sont actuellement à l'étude. Les bureaux de vote seront vraisemblablement situés à la Maison Pour Tous afin de permettre une plus grande distanciation entre les électeurs tout en respectant la contrainte d'un circuit de vote séparé pour chaque scrutin.

IV Développement durable

GBM organise régulièrement depuis décembre des réunions du Club Climat, qui réunit communes, associations et entreprises autour des questions environnementales. Un des enjeux de cette instance est la généralisation de projets couronnés de succès sur certaines communes. GBM dispose de fonds pour financer les projets lancés dans ce cadre, mais les modalités d'allocation de ceux-ci ne sont pas fixées. La précision des règles de distribution des subventions est donc un préalable au lancement de travaux concrets par le groupe.

V Travaux au cimetière

Des demandes de devis ont été faites auprès de plusieurs marbreries pour la création de cavurnes dans le cimetière du village. Il s'agit de sépultures de taille réduite, destinées à accueillir des urnes funéraires dans un petit caveau recouvert d'une plaque. La construction de 4 cavurnes est prévue dans un premier temps, afin d'évaluer la pertinence de la démarche. Le coût de construction se situe entre 1000 et 1200 €, auxquels s'ajouteront quelques frais d'aménagements. Le conseil fixe le prix de la concession sur 30 ans pour un cavurne à 500 €.

VI Questions diverses

- la tenue d'une fête foraine en 2021 sur la commune est actuellement en suspens. Elle sera réévaluée en fonction de l'évolution des conditions sanitaires ;
- le feu d'artifice de la commune sera tiré le samedi 10 juillet. Le comité des fêtes cherche des volontaires pour aider à l'organisation de la soirée ;
- le conseil attribue le numéro 6 à une maison nouvellement construite aux Communaux ;
- l'organisation d'une vente de fleurs le dimanche 9 mai est confirmée, mais les restrictions sanitaires ne permettront pas d'accueillir de stands artisanaux et associatifs.